

**CD33TT**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA
GIRONDE DE TENNIS DE TABLERésidence Le Signal - Bât. D - 33, rue Auguste Lamire
33 700 MERIGNAC
☎ 05.56.12.00.88

5EME TOURNOI « JEUNES ET FEMININES »

Le Comité de Gironde organise les **11 ET 12 MAI 2024** le 5^{ème} tournoi départemental de la saison 2023-2024. Ce tournoi, **ouvert à toutes les licences (compétitions et loisirs)** réunira durant deux journées les jeunes et les féminines du département. Il se déroulera au **gymnase, 1 chemin de Mirefleurs à YVRAC**.
Ce tournoi se jouera sur 16 tables.

Tél. : 06 18 81 56 77

➤ **ARTICLE 1 : TABLEAUX – CATEGORIES - HORAIRES**

POINTAGE ½ HEURE AVANT CHAQUE TABLEAU

TABLEAUX	CATEGORIES	HORAIRES DE DEBUT
SAMEDI 11 MAI 2024		
<u>FEMININES – POUSSINS - BENJAMINS</u>		
Tableau A	- 11 ANS TOUTES LICENCES (BENJAMINES – POUSSINES)	15 H 30
Tableau B	- 13 ANS ET – 15 ANS FILLES LICENCES LOIRSIRS (MINIMES ET	15 H 30
Tableau C	- 13 ANS ET – 15 ANS FILLES LICENCES COMPETS (MINIMES ET	15 H 00
Tableau D	- 18 ANS ET SENIORS DAMES LICENCES LOISIRS	16 H 00
Tableau E	- 18 ANS ET SENIORS DAMES <900 LICENCES COMPETS	16 H 00
Tableau F	- 18 ANS ET SENIORS DAMES > 900 LICENCES COMPETITIONS	16 H 00
Tableau G	- 9 ANS POUSSINS TOUTES LICENCES	14 H 00
Tableau H	- 11 ANS BENJAMINS LICENCES LOISIRS	13 H 00
Tableau I	- 11 ANS BENJAMINS LICENCES COMPETITIONS	15 H 00
DIMANCHE 12 MAI 2024		
<u>MINIMES – CADETS – JUNIORS GARCONS</u>		
Tableau J	- 13 ANS LICENCES LOISIRS (MINIMES)	09 H 00
Tableau K	- 15 ANS LICENCES LOISIRS (CADETS)	12 H 00
Tableau L	- 13 ANS LICENCES COMPETITIONS (MINIMES)	10 H 00
Tableau M	- 15 ANS LICENCES COMPETITIONS (CADETS)	11 H 00
Tableau N	- 19 ANS LICENCES LOISIRS (JUNIORS)	13 H 00
Tableau O	- 19 ANS LICENCES COMPETITIONS (JUNIORS)	13 H 00

Un(e) joueur (joueuse) ne peut s'inscrire que dans un seul tableau.

➤ **ARTICLE 2 : FORMULE DE LA COMPÉTITION**

Première phase par poules de 3 ou 4 joueurs. Deux qualifiés par poule dans un tableau à élimination directe. Toutes les parties se déroulent au meilleur des 3 manches. L'arbitrage est assuré par les joueurs disponibles.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de regrouper 2 tableaux en cas d'inscriptions insuffisantes.

➤ ARTICLE 3

Une tenue correcte est exigée et des chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans les aires de jeu. Il est interdit de fumer et de coller dans la salle.

➤ ARTICLE 4 : LES RÉCOMPENSES

Les 4 premiers de chaque tableau se voient remettre des récompenses en fin de journée.

De plus, chaque participant au tournoi marque des points pour le classement du GRAND PRIX.

➤ ARTICLE 5 : INSCRIPTIONS

Le règlement des inscriptions doit se faire avant la compétition.

- En cas d'absence le jour de la compétition, les frais d'engagements restent acquis au Comité de Gironde.
- **Si un joueur change de type de licence en cours de saison, il devra s'inscrire dans le tableau correspondant.**
- Le calcul des points pour le Grand Prix ne se fait que sur les **participants** à la compétition.
- **Un(e) joueur(euse) peut participer à un tableau par jour de compétition (sous réserve d'être éligible au tableau souhaité). Dans ce cas, il ne peut marquer que les points du challenge lié à son tableau de catégorie.**
 - **Inscription à chaque tournoi à 6 €**

➤ ARTICLE 6 : LE GRAND PRIX

Le Grand Prix est un challenge basé sur l'ensemble des tournois jeunes et féminins de la saison.

En fin de saison, le premier de chaque catégorie reçoit un trophée acquis définitivement.

De plus, chaque participant apporte à son club un nombre de points égal à celui qu'il a acquis pour lui-même.

Ce qui nous permet d'établir un classement des clubs. En fin de saison, les 10 meilleurs Clubs reçoivent des bons d'achat.

SYSTEME DE CALCUL DES POINTS :

■ Inscription sur un tableau :	1 Point
■ 1/8 de Finale :	2 Points
■ 1/4 de Finale :	4 Points
■ 1/2 de Finale :	6 Points
■ Finaliste :	9 Points
■ Vainqueur de Tableau :	15 Points

En cas de nombre de joueurs ou joueuses insuffisants pour l'attribution des points dans un T.E.D, les points des 1/2, 1/4 et 1/8 de finaliste seront attribués par rapport au classement des joueurs et joueuses dans la poule.

De plus,

Un joueur ayant participé à 2 tournois jeunes ou féminins dans l'année aura le total de ses points multipliés par 2.

Un joueur ayant participé à 3 tournois jeunes ou féminins dans l'année aura le total de ses points multipliés par 3.

Un joueur ayant participé à 4 tournois jeunes ou féminins dans l'année aura le total de ses points multipliés par 4.

Un joueur ayant participé à 5 tournois jeunes ou féminins dans l'année aura le total de ses points multipliés par 5.

Grâce à ce GRAND PRIX DU DEPARTEMENT, les joueurs pourront se battre pour leurs résultats personnels, mais aussi pour leur club.

Comptant sur le dynamisme et le dévouement des dirigeants.

Salutations sportives.

LE VICE-PRESIDENT
Chargé de la Technique, des Jeunes et Féminines
Xavier LAGARDERE